

Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 22 septembre 2025  
(no 03)

LÉGISLATURE 2025-2030

Sont présent-es :

**Membres du Conseil administratif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Jean-Pierre RENGLI	<i>Président</i>
Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Membres du Conseil municipal**

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Madame	Sofia KHETIB GRUNDY
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS

**Administration communale**

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

**Est excusé :** M. Joseph-Marie THORENS *Conseiller municipal*

**Public :** 8

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025
2. Attribution des fonds communaux
3. Ouverture d'un crédit d'investissement pour l'achat d'un porte-outils (délibération)
4. Préavis sur la 4<sup>e</sup> mise à jour du Plan directeur cantonal 2030 (résolution)
5. Retour sur le courrier de l'association presingeoise « Pour un futur sans FCC CERN »
6. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du Fl
7. Communication du bureau du Conseil municipal
8. Communication du Conseil administratif
9. Rapports des commissions
10. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de M. Thorens.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025

M. le Président constate qu'il n'y a pas de modifications demandées et les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal avec remerciements à son autrice.

## 2. Attribution des fonds communaux

M. le Président mentionne que le sujet se traite à huis clos et prie le public de sortir de la salle. Il demande à M. Läser de faire de même, car il est partie prenante dans ce dossier et ne peut pas intervenir dans le débat.

M. le Président passe la parole à Mme Broquard, présidente de la commission Développement durable & Environnement.

**Mme Broquard** fait la lecture du rapport de la commission à la suite de la séance du 18 août 2025. Celle-ci recommande d'attribuer les fonds communaux pour la période de 2025-2031 de la même manière que la précédente période et aux mêmes conditions. Elle insiste sur l'importance de promouvoir une agriculture durable et bio diversifiée par ces agriculteurs.

Toutes les précisions ayant été données, M. le Président soumet l'attribution au vote.

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*le Conseil municipal,*

*D E C I D E  
à la majorité simple*

*par 8 oui, 0 non, 0 abstention, soit à l'unanimité*

*D'attribuer les fonds communaux pour la période 2025-2031 selon la recommandation de la commission du Développement durable & de l'Environnement du 18 août 2025.*

M. Läser et le public sont invités à revenir dans la salle.

## 3. Ouverture d'un crédit d'investissement pour l'achat d'un porte-outils (délibération)

M. le Président commence par lire les paragraphes des considérants du projet de délibération, puis passe la parole à M. Cardoso Inacio pour des explications.

M. Cardoso Inacio donne les informations nécessaires pour comprendre la nécessité de cet achat (actuel véhicule ancien de 40 ans, usages en été et en hiver) et les raisons du choix de ce modèle de véhicule.

M. Läser tient à préciser que la commission aurait préféré un autre engin, mais que les alternatives n'étaient, par exemple, pas compatibles avec la hauteur du local actuel des cantonniers. De nombreux essais ont été faits et une longue réflexion a été menée. Le porte-outils sélectionné est finalement un bon compromis, tant du point de vue du prix, que de la maniabilité et de la sécurité.

M. le Président fait la lecture de la suite de la délibération et la soumet au vote.

*Délibération N°03/2025*

*Délibération*

*Ouverture d'un crédit d'investissement de 181'000 F destiné à l'achat d'un porte-outils Aebi TT242*

*sur proposition du Conseil administratif,*

*le Conseil municipal,*

*D E C I D E  
à la majorité simple*

*par 8 oui, 0 non et 1 abstention,*

1. *D'acquérir un porte-outils Aebi TT242, selon l'offre de l'atelier de Mécanique Sàrl Lucien Chollet du 8 septembre 2025 pour remplacer le tracteur agricole.*
2. *D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de 181'000.- F pour permettre son achat.*

3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. De financer le montant de la dépense par les disponibilités communales.
5. D'amortir cette dépense au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la fonction 6150, compte 33, de 2026 à 2035.

**M. Le Maire** remercie la commission pour son préavis favorable et le Conseil municipal pour l'approbation de la délibération. Il considère qu'il s'agit d'un bon investissement pour la commune. Cet achat avait été envisagé déjà en 2024 pour un montant de Fr. 201'000, mais la délibération avait été retirée par l'Exécutif, car jugée prématuée. De nombreux essais avaient été faits en 2023, puis encore en 2024 et 2025, engendrant des coûts supplémentaires d'environ Fr. 23'300.- pour la commune, regrette **M. le Maire**. **M. Läser** réagit car il estime que ce calcul n'est pas exact.

**M. le Président** juge que le débat n'est plus à faire et il clôture ce point de l'ordre du jour.

#### 4. Préavis sur la 4<sup>e</sup> mise à jour du Plan directeur cantonal 2030 (résolution)

**M. le Président** passe la parole à **M. Köhl**, président de la commission de l'Aménagement du territoire.

**M. Köhl** a recueilli les avis des membres de la commission qui ont examiné individuellement les documents qui leur ont été soumis. Les adaptations proposées dans cette nouvelle mise à jour vont dans le sens d'un meilleur équilibre entre patrimoine et évolution, aussi, la commission recommande de se prononcer favorablement par résolution.

**Mme Khetib Grundy** précise que le jargon utilisé dans le plan est extrêmement technique et destiné à des experts. Les membres de la commission se positionnent dans la limite de leurs compétences.

**M. le Président** estime qu'il n'y a pas de grandes nouveautés concernant la commune de Presinge et que les propositions sont essentiellement des bases pour le futur.

**M. le Président** fait la lecture de la résolution et la soumet au vote.

Résolution N°02/2025

#### *Résolution*

#### *4<sup>E</sup> MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030*

*sur proposition du Conseil administratif,*

*le Conseil municipal,*

*D E C I D E*  
*à la majorité simple*

*par 9 oui, soit à l'unanimité*

1. *de préaviser favorablement la 4<sup>e</sup> mise à jour du Plan directeur cantonal 2030.*

#### 5. Retour sur le courrier de l'association presingeoise « Pour un futur sans FCC CERN »

**M. le Président** lit la lettre du 21 juillet 2025 adressée à son intention par le comité de l'association presingeoise pour un futur sans FCC CERN.

Avant que ne commence la discussion, **M. Cardoso Inacio** lit la prise de position du Conseil administratif sur ce sujet.

**Mme Khetib Grundy** estime qu'il est important de maintenir le dialogue avec la population et de l'informer autant qu'il est possible via le journal communal ou le site de la commune et en l'aiguillant, par exemple, vers différentes sources d'informations.

**M. Cardoso Inacio** souligne que les membres de l'autorité communale n'ont pas les connaissances adéquates pour donner plus d'informations que celles déjà diffusées par le CERN ou par les diverses associations concernées.

**M. Laddi** se réjouit que les habitants se préoccupent de leur environnement, mais confirme que le Conseil municipal ne peut pas se positionner et qu'il faut, éventuellement, que la commission de l'Environnement se penche sur la question, notamment sur la communication à faire vers la population.

**M. le Président** précise que les habitants ont déjà reçu par flyers des invitations à des séances d'information dans la région sur le sujet et les coordonnées de l'association presingeoise. Il assure que le Conseil municipal et la commission Environnement vont suivre le dossier dans les limites de leurs compétences.

## 6. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI

**M. le Président** lit les titres des différentes décisions prises lors de l'assemblée générale de l'ACG du 25 juin 2025.

- octroi, en 2026, par le FI, d'une subvention d'investissement de Fr. 10'000 à chaque nouvelle place de crèche créée;
- participation en 2026 du FI aux charges de fonctionnement du GIAP (Fr. 7'400'000);
- participation du FI au financement 2026 du Bibliobus intercommunal (Fr. 800'000);
- financement en 2026, par le FI, de l'enveloppe culturelle (Fr. 1'500'000);
- financement en 2026, par le FI, de l'enveloppe sportive (Fr. 800'000);
- financement en 2026, par le FI des investissements informatiques consacrés aux infrastructures et réseaux (Fr. 500'000);
- financement en 2026, par le FI des investissements consacrés aux applications et produits (Fr. 750'000) ;
- octroi, en 2026, par le FI à la Ville de Genève, d'une subvention en faveur du Grand Théâtre pour ses charges de fonctionnement (Fr. 2'500'000).

**M. Cardoso Inacio** indique que toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité. Cependant, certains sujets ont suscité des débats (subventions au FIFDH et augmentation de la subvention à Antigel).

## 7. Communication du bureau du Conseil municipal

- a. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour 2026

Ces nominations seront à l'ordre du jour de la séance du 3 novembre prochain.

## 8. Communications du Conseil administratif

- a. Démission de M. Tavernier

Ainsi qu'il l'a fait savoir par courriel, M. Tavernier a démissionné de son poste de conseiller administratif au 15.09.25.

Des élections devront être organisées en mars 2026. Dans l'intervalle, l'Etat souhaite nommer un administrateur, mais MM. Broquard et Cardoso Inacio préfèrent se répartir les dicastères jusqu'à cette échéance. M. Broquard a repris ad interim la commission Ecole – Jeunesse & Sport et M. Cardoso Inacio celle de la Cohésion sociale et celle de la Culture – Manifestations & Communication.

- b. Auberge communale

**M. le Maire** annonce un dépassement de budget pour les travaux de peinture des façades de ce bâtiment, demandés par la commission des bâtiments. En effet, les deux façades de côté ont été repeintes ce qui met l'immeuble en valeur et surtout permet de maintenir son état général. **M. Gaillard** signale qu'il faut faire vérifier un boîtier électrique extérieur dont les fils sont apparents pour le sécuriser.

- c. Agenda

- 04.10.25 : Soirée FIFDH à la salle communale  
Pour la réception des invités, il faudrait au moins trois membres du Conseil municipal
- 13.10.25 : Commission des finances
- 03.11.25 : Présentation du budget 2026
- 07.11.25 : Soirée à la Revue genevoise
- 08.12.25 : Repas de Noël des Aînés  
Il est de coutume que les membres de la commission Cohésion sociale fasse le service à table avec les membres du secrétariat. Mmes Broquard, Demont et Khetib Grundy, MM. Köhl, Laddi et Rossi annoncent leur présence.
- 12.12.25 : Fête de l'Escalade à Presinge  
La commission Ecole a la charge complète de l'organisation.
- 18.12.25 : Noël communal (église et salle communale)

d. Décoration des sapins de Noël

Les précédentes années, la commission des routes se chargeait de décorer les sapins de la commune avec l'aide de familles du village. Il est convenu que, cette année, la commission Ecole et Jeunesse se joindra pour l'organisation de cette activité prévue le dernier weekend de novembre.

e. Sortie des Aînés

**M. le Maire** tient à remercier toutes les personnes qui ont accompagné le groupe des aînés à la sortie annuelle, dont les retours sont très positifs.

9. Rapports des commissions

Cohésion sociale / E. Rossi

- **M. Rossi** remercie le secrétariat et les accompagnants à la sortie des aînés pour leur travail et leur présence.
- Une séance d'attribution des subventions s'est tenue fin août. La commission a décidé d'octroyer la somme de Fr. 5'000 à la commune de Blatten (VS) victime d'un grave éboulement.
- **M. Rossi** propose qu'une soirée « Vœux du Maire » soit organisée en juin, lors du changement de magistrat pour ce rôle.
- **Mme Khetib Grundy** revient rapidement sur des sujets qui concernent la jeunesse du village. Elle reçoit la confirmation qu'aucun jeune de Presinge atteignant l'âge de la majorité n'a répondu positivement dans les délais à l'invitation lancée par la mairie pour une rencontre avec l'Exécutif ou pour un accompagnement à la soirée organisée par la Ville de Genève. Elle estime qu'il faudra peut-être revoir le mode de communication avec les jeunes et, notamment, effectuer un sondage sur la façon dont ceux-ci voient leur village et ce qu'ils en attendent.

Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

Le 15 septembre, M. Laddi et Mme Broquard ont visité le bâtiment de l'école en compagnie du maître adjoint, M. Maury. Ils ont constaté que, dans la salle du haut, la température peut être très élevée en été. Ils prévoient de parcourir les locaux du parascolaire avec le responsable régional du GIAP.

M. Maury a accueilli avec enthousiasme le projet de planter un arbre par année par la classe des 8P. La commission développera davantage cette idée pour la mettre au budget.

Culture - Manifestations & Communication / J. Somolinos

Rien à annoncer pour l'instant.

**M. Cardoso Inacio** demande que l'organisation des manifestations se limite à celles déjà agendées tant qu'un nouveau membre du Conseil administratif ne sera pas élu, afin de ne pas surcharger les personnes en place.

Bâtiments / J-P. Gaillard

La commission s'est réunie le 30.06.25 et a abordé de nombreux sujets :

- **Dépendances de la Ferme Gallay**  
L'autorisation de construire pour des caves externes et la pose d'un portail automatique est en force jusqu'en 2026. La barrière automatique a déjà été installée début 2025 à la satisfaction des locataires. Mais la majorité de la commission n'est pas convaincue pour le reste de l'équipement et souhaite plutôt réaménager le parking et les voies de circulation. Un devis, puis une proposition de délibération vont suivre. Concernant des bornes de recharge électrique demandées par les locataires, il n'y a pas de solution actuellement.
- **Auberge communale**  
Les façades ont été repeintes, l'extérieur est en ordre. Pour l'intérieur du bâti, la somme de Fr. 30'000 sera demandée pour le budget 2026, afin d'effectuer une étude de faisabilité. La commission a constaté le peu d'affluence au restaurant et s'inquiète de l'avenir de cet établissement.
- **Analyses CECB+**  
Il manque encore trois analyses pour avoir une vue d'ensemble et définir les priorités pour les six bâtiments concernés.
- **Salle communale**  
Une réflexion doit se faire pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux toilettes. D'autre part, les usagers de la salle pour les cours Communes-Ecole se plaignent de la température basse

(17°) en hiver. Cependant, les directives du DIP et les contraintes énergétiques ne permettent pas d'augmenter le chauffage dans ce local.

- **Ecole**

Beaucoup de travaux sont à prévoir, notamment pour la rénovation énergétique. Le montant estimé est de Fr. 678'000. Une demande d'autorisation de construire doit être déposée et, pour cela, un budget de Fr. 15'000 sera demandé en 2025.

- **Cimetière**

L'autorisation de construire a été accordée et est en force pour l'aménagement et l agrandissement du cimetière. La somme des travaux est devisée à Fr. 400'000, ceux-ci seront à planifier par étapes en 2026 et 2027.

- **Immeubles Louvière 17-21**

Les colonnes montantes doivent être refaites, le montant des travaux sera porté aux budgets 2026 et 2027.

- **Eglise**

Des travaux urgents sont à prévoir en raison d'une invasion de cirons. Un soutien de Fr. 15'000 est demandé à la commune, ainsi que Fr. 12'000 pour le cadran lumineux défectueux.

### Environnement / P. Broquard

La commission s'est réunie le 18 août et a abordé les sujets suivants :

- Attribution des fonds communaux pour la période 2025-2031
- Suivi des arbres et plan de plantations
- Poubelles de tri sélectif (salle communale et école)
- Relance éventuelle de l'Agenda 21
- Discussion sur le FCC du CERN à tenir lors de la prochaine séance (cf point 5).

M. Cardoso Inacio ajoute les informations suivantes de la part du CA :

- Lancement d'un appel d'offres pour le mandat de levées des déchets,
- Un projet de règlement sur les déchets est en cours de relecture par le GESDEC
- Moustique-tigre. Intégration d'un programme anti larves pour traiter les bouches d'égout en 2026. Des affiches ont été posées également au cimetière pour informer les usagers.
- Affiches et articles d'information préventive contre le scarabée japonais qui a infesté notre région.

### Routes - Assainissement – Transports & Sécurité / T. Läser

La commission s'est réunie en juin et en septembre et a abordé les sujets suivants :

- Achat d'un nouveau porte-outils (cf point 3)
- Réparation du chemin de Bottéret et du chemin des Etremblés
- Réflexion sur les noms à attribuer à des chemins communaux encore non dénommés.
- Règlement concernant les subventions pour les vélos à assistance électrique (VAE) 45 km/h.
- Barrière de la douane de Cara. Installation de bacs à fleurs à prévoir en lieu et place des blocs de béton
- Suivi des missions de l'équipe de la voirie.

M. Cardoso Inacio complète avec les informations suivantes :

- Le projet d'assainissement des eaux au Petit-Cara est en attente. Les eaux se déversent du côté de la France.
- Une étude a été mise au budget 2026 concernant le réseau de La Louvière, qui a subit une fuite récemment et dont l'infrastructure est ancienne. Les eaux s'écoulent également sur la France.
- Pour le budget 2026-2027, inclusion d'une étude préliminaire sur la suppression des eaux claires parasites dans le secteur de la route de Presinge.
- Un nouvel arrêt TPGflex à La Louvière devrait entrer en fonction en décembre avec le nouvel horaire.

M. Köhl explique, qu'en collaboration avec l'association Tour de Presinge, un parcours d'entraînement balisé est envisagé dans les bois. Cependant, une partie du tracé se trouve sur le domaine public de la commune de Jussy, ce qui sera discuté avec M. Cardoso Inacio.

### Finances / S. Khetib Grundy

Mme Khetib Grundy prendra contact avec les présidents de commissions pour prendre connaissance de leurs projets de budget 2026.

## Aménagement du territoire / J. Köhl

Lors des séances de l'été, les sujets suivants ont été discutés :

- Présentation des grandes lignes du projet des aménagements publics par les architectes du bureau apaar en lien avec le développement villageois
- Présentation de l'étude de faisabilité d'une construction de logements protégés et d'autres locaux communaux sur la parcelle en face de la mairie. L'éventuelle requalification de celle-ci pourra éventuellement remettre en cause la forme du projet. En attente d'information.

**M. Cardoso Inacio** informe que le CA se penche sur le projet de limitation des mises en zones 30km/h mis en examen par la Confédération.

## 10. Propositions individuelles et questions

**M. Köhl** voudrait que la commission Ecole et Jeunesse se penche en détail sur le fonctionnement du GIAP afin de s'assurer que l'encadrement des enfants soit adéquat aux attentes des parents en matière de sécurité et de qualité de l'éducation.

**M. Rossi** donne également un retour sur la fête du 1<sup>er</sup> Août. Tout s'est magnifiquement déroulé, l'invitée a été satisfaite et a été au contact de la population. **M. Rossi** aurait souhaité que les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif côtoient davantage les gens du village à cette occasion, surtout en ce début de législature.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 21h50.

Jean-Pierre RENGLI  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau